

MACLEOD, Alex et David MORIN (dir.), *Diplomaties en guerre. Sept États face à la crise irakienne*, Outremont, QC/Montréal, QC, Athéna éditions/CEPES, 2005, 256 p.

André Dumoulin

Volume 37, Number 2, juin 2006

Regards philosophiques croisés sur l'étude des relations internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/013368ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/013368ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dumoulin, A. (2006). Review of [MACLEOD, Alex et David MORIN (dir.), *Diplomaties en guerre. Sept États face à la crise irakienne*, Outremont, QC/Montréal, QC, Athéna éditions/CEPES, 2005, 256 p.] *Études internationales*, 37(2), 314–316. <https://doi.org/10.7202/013368ar>

ANALYSE DE POLITIQUE
ÉTRANGÈRE

**Diplomaties en guerre.
Sept États face à la crise irakienne.**

MACLEOD, Alex et David MORIN (dir.).
Outremont, QC/Montréal, QC, Athéna
éditions/CEPES, 2005, 256 p.

Cet ouvrage collectif a pour intérêt d'examiner la position de sept États à propos de la crise irakienne de 2003-2004. Cette prise de recul permet de donner à l'ouvrage un caractère homogène malgré l'addition d'études de cas. La consigne était de situer le degré de solidarité des alliés vis-à-vis des États-Unis face à une conception de la lutte contre le terrorisme et à celle du remodelage du système international. Elle était aussi d'examiner les motivations des acteurs dans leur refus, leur soutien ou leur louvoiement au sujet de la politique américaine de renversement du régime de Saddam Hussein. Elle était enfin d'examiner les réactions américaines face à ces échelles de positionnement.

La détermination des intérêts diplomatiques, économiques et symboliques des différents acteurs considérés aboutit à un tableau complexe, mouvant et parfois contradictoire dans les prises de position des États retenus à savoir le Royaume-Uni, le Canada, la Chine, l'Allemagne, la France, la Russie et les États-Unis. Cet examen, réalisé par une équipe de professeurs, d'assistants, de doctorants et de chercheurs, est précédé d'une importante introduction riche en questionnements qui revient en vérité sur la lecture géopolitique de l'après-guerre froide autour du dis-

cours sur l'unipolarité et l'hégémonie américaine, sur les effets du 11 septembre 2001 et sur les signifiants de la guerre en Irak du point de vue de l'ordre international.

Le retour de Clausewitz, de la « guerre contre le terrorisme » et de dualisme des identités et des valeurs dominant le champ international en général, mais surtout la lecture américaine du monde. Guerre en Irak qui exprime le caractère précaire du droit comme fondement du droit international même si les États-Unis ont tenté jusqu'au bout d'assurer leur légitimité interventionniste en tentant de justifier l'intervention auprès des Nations Unies. L'autre nuance, au-delà de la dialectique entre légalité/légitimité, fut l'ambivalence américaine à l'égard du multilatéralisme. Celui-ci est conceptualisé à la carte par Washington face aux autres acteurs étatiques dont les postures sont particulièrement complexes puisqu'ils naviguent entre alliances d'opportunité, pragmatisme politique, intérêts nationaux, tiraillements régionaux. Au-delà, l'introduction met en lumière le fossé croissant entre la diplomatie classique et les opinions publiques aux objectifs pluriels, tout comme l'opposition entre la coalition de volontaires et le front du refus à engager la confrontation militaire avec Bagdad, dans un paysage général où persiste l'hétérogénéité des attitudes à l'intérieur de chaque « camp ». D'où l'extrême importance d'examiner plus en détail la position de chaque État. C'est tout l'objet de cet ouvrage.

La politique britannique est définie à partir de trois socles que sont le déclin historique de l'Empire, la

recomposition postguerre froide et les effets du 11 septembre. Le rôle subalterne du Royaume-Uni dans la relation spéciale est mis en avant dans un cadre politique interne où dominent le cabinet Blair et l'influence permanente de la doctrine britannique de la Communauté internationale avec la rhétorique de « la force du bien ». Malgré sa défense du concept d'hégémonie partagée et de réponse commune aux menaces asymétriques, le cabinet Blair ne peut occulter la perte de crédibilité gouvernementale face à l'absence d'ADM en Irak. Cette position délicate n'empêcha pas Londres de souhaiter renforcer la coopération avec les États-Unis pour des motifs technico-militaires (interopérabilité), géopolitiques (restreindre l'unilatéralisme américain) et historiques, tout en se rapprochant de l'UE pour mieux l'influencer.

La diplomatie canadienne y est dépeinte comme reposant sur une stratégie de procrastination, à savoir celle de repousser les décisions afin de se préserver une marge de manœuvre la plus large possible et minimiser les coûts politiques et économiques face à son grand voisin du sud. Il s'agira alors pour Ottawa de rassurer les États-Unis en prenant des mesures antiterroristes internes tout en évitant d'être engagé dans les combats en Irak. Il y allait de la crédibilité d'un pays qui a mis en avant sa doctrine internationaliste libérale, le multilatéralisme, le respect du droit international et l'institutionnalisme onusien. Cette politique tout en finesse et en ambiguïté, fut également celle des contradictions qui, néanmoins, permit à la fois d'aboutir à des relations pacifiées avec les États-Unis

tout en refusant de cautionner l'attitude américaine vis-à-vis de l'Irak.

Quant à la Chine, elle ne fut ni médiatrice entre les grandes puissances ni soutien direct à l'engagement américain. L'abstention chinoise et les réserves de Pékin exprimaient à la fois le refus classique d'interventionnisme caractérisant la politique chinoise, mais aussi le désir que l'Irak « reste sous contrôle » de la Communauté internationale, dans un contexte où la diplomatie de ce grand pays ne pouvait être prioritaire par rapport aux transitions politiques internes de passation de pouvoir en Chine.

À Berlin, on défend depuis longtemps le multilatéralisme onusien et la légitimité du droit international. Opposée à la guerre, la République fédérale d'Allemagne défend néanmoins le transatlantisme, la lutte contre le terrorisme et la solidarité critique. Cependant, l'émancipation structurelle de la politique étrangère allemande est bel et bien présente avec le droit de pouvoir dire « non ». En outre, la crise irakienne fut un enjeu important de la campagne électorale allemande avec une forte opposition de l'opinion publique à tout engagement militaire, alimentant un anti-américanisme sous-jacent encore minoritaire. À Paris, plusieurs approches additionnelles explicitent l'attitude du chef de l'État et du quai d'Orsay. Elles reposent sur la rationalité des intérêts géopolitiques et commerciaux, la raison d'État mais aussi et surtout sur des intérêts normatifs autour des grandes notions de multilatéralisme, stabilité, sécurité collective, refus d'alignement. Le besoin d'être reconnu, la question du rang et

la défense de valeurs universelles se heurtent alors aux valeurs américaines à propos de la crise irakienne, d'autant plus que l'identitaire est difficilement négociable. Le choc identitaire peut alors prendre toute sa place quand bien même la France a toujours été un allié important et sa diplomatie parfois ambiguë. Quant à la Russie, elle critiqua l'intervention de la coalition, argumentant à la fois sur la violation du droit international mais aussi sur la création d'abcès nouveaux de terrorisme consécutifs à cet engagement militaire. Tout comme la Chine, les intérêts diplomatiques et la défense du principe de souveraineté interne donnèrent lieu à un positionnement souple, car la priorité restait la lutte antiterroriste, la lutte antiprolifération et le maintien d'une bonne relation avec les États atlantiques et européens.

L'ouvrage se termine par une analyse des représentations de la menace irakienne faites par les dirigeants américains dans leurs relations avec leurs différents alliés. En examinant l'entreprise de construction de la menace, on y souligne le poids des experts de la sécurité nationale, l'importance de l'histoire et de la culture stratégique des agents gouvernementaux, la prégnance des agents d'influence des puissants *think tanks*, tout comme les effets du 11 septembre sur la définition de la menace.

Le discours sur l'ami-ennemi, la doctrine de guerre préventive et une représentation subjective du monde aboutirent alors à une vision manichéenne sur la menace. Éléments qui permirent aussi d'entretenir l'image quelque peu surfaite de la relation spéciale anglo-saxonne, de discréditer

la position franco-allemande de la « vieille Europe » tout en jouant sur la dette contractée le 6 juin 1944, et finalement tester le fidélisme des nouveaux partenaires russes et chinois dans la lutte contre le terrorisme.

Diplomaties en guerre permet bel et bien un déchiffrement des postures nationales autour de la guerre en Irak dont les auteurs ont affûté leur plume de manière à la fois fine et délicate. L'ouvrage s'adresse autant à l'honnête homme qu'à l'universitaire qui souhaitent une première prise de recul sur cette période troublée et qui n'a pas encore tiré sa révérence.

André DUMOULIN

École royale militaire, Bruxelles

ENVIRONNEMENT

Protection de l'environnement et relations internationales. Les défis de l'écopolitique mondiale.

LE PRESTRE, Philippe. *Coll. U science politique, Paris, Éditions Dalloz/Armand Colin, 2005, 479 p.*

Comment expliquer les paradoxes récurrents entre l'ampleur des enjeux environnementaux et la faiblesse des politiques pour y répondre ? Pourquoi, en dépit de l'accumulation de preuves scientifiques, de l'urgence d'agir, des pressions de l'opinion publique, des discours souvent emphatiques sur le sujet, les sommets internationaux sur l'environnement débouchent-ils le plus souvent sur un cuisant constat d'échec ? Quels sont les principaux acteurs, les ressorts et les effets réels des politiques internationales sur